

HISTOIRE DU CORPS ET DES MALADIES

François-Olivier TOUATI, *Maladie et société au Moyen Âge. La lèpre, les lépreux et les léproseries dans la province ecclésiastique de Sens jusqu'au milieu du XIV^e siècle*. Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier, Département De Boeck Université, 1998. 16 × 24,5, 866 p., index, ill. (Bibliothèque du Moyen Âge, 11).

François-Olivier TOUATI, *Archives de la lèpre. Atlas des léproseries entre Loire et Marne au Moyen Âge*. Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996. 16 × 24, 397 p., bibliogr., cartes, index, ill. (Mémoires et documents d'histoire médiévale et de philologie, 7).

Avec *Maladie et société au Moyen Âge*, voici un grand livre sur un sujet ancien, fondamentalement renouvelé par François-Olivier Touati. L'auteur l'explique dès l'introduction et situe son projet dans la longue « histoire de l'histoire » d'un fléau qui a longtemps fait peur, fut synonyme de ségrégation, d'exclusion, et qui, ensuite, hébergea en sus l'anticléricalisme et l'antisémitisme. Maladie déjà présente dans l'histoire biblique, il sembla longtemps que les hommes eurent toujours les mêmes répulsions et les mêmes rejets envers la lèpre et les lépreux. Tant et si bien que, selon les idées reçues, il apparaissait à chacun comme une évidence que, depuis le Moyen Âge, quand après les croisades le fléau revint en Occident, les lépreux étaient immédiatement expulsés du monde des sains, enfermés dans les léproseries. Des traits si constants et si anciens expliqueraient qu'encore aujourd'hui, il soit difficile de les éradiquer dans les comportements collectifs. Méconnaissances, préjugés, traditions paresseuses s'allient pour enfermer le sujet dans des énoncés erronés mais répétés dans beaucoup d'ouvrages sérieux. Les soixante premières pages du livre de Touati sont passionnantes car elles analysent vigoureusement cette historiographie, suivant la constitution des éléments du tableau convenu d'un fléau dit médiéval et de la ségrégation qui en résultait, symbole de « barbarie » de ces temps obscurs ou maladroite réponse au danger qu'il constituait.

Touati, dans le sillage des études sur le corps, les maladies, la charité, les pauvres, tous secteurs qui ont profondément renouvelé l'histoire du Moyen Âge, reprend

donc ce dossier piégé et va le mettre à plat dans une enquête d'histoire totale. L'histoire de la maladie et des connaissances que l'on pouvait en avoir dans la période entraîne la recherche vers l'histoire culturelle et l'histoire des mentalités; les lépreux ramènent à une histoire sociale large, les léproseries, établissements religieux charitables, orientent la réflexion vers l'histoire économique, sans méconnaître que chacun de ces secteurs recoupe les questions religieuses, politiques et qu'elles s'inscrivent dans un temps long. L'ampleur des recherches à mener expliquent qu'il a fallu, d'une autre manière, restreindre le champ de l'enquête. L'auteur a choisi de situer sa recherche directe dans une province ecclésiastique, celle de Sens, choix dicté par plusieurs raisons. Un ensemble assez vaste pour être représentatif (huit diocèses dont celui de Paris, un dixième de la population du royaume), bien situé dans la France du nord, et qui possède encore une documentation abondante que l'on peut mettre en œuvre totalement.

Tout d'abord, l'auteur entreprend de retrouver l'histoire de la maladie, des soins qu'on pouvait apporter aux malades et de la manière dont les médecins et toute la société ont appréhendé la lèpre. Il montre que la maladie était présente en Occident bien avant les croisades, avec peut-être une pointe au IX^e siècle. Aux siècles suivants, grâce à une documentation moins clairsemée, on peut saisir également le discours et les pratiques médicales. Les possibilités (restreintes) de la thérapeutique complètent ces premiers aspects de l'histoire. On notera que la peur de la contagion est faible et que la répulsion vis-à-vis des malades s'intègre à celle que suscitent toutes les atteintes visibles du corps. Donc, la maladie n'est pas réapparue en Occident seulement au XII^e siècle, avec le retour des croisés et l'ignorance de la médecine médiévale est moindre que ce qu'on en dit d'ordinaire.

À ces importants correctifs apportés au discours historique traditionnel qui allègent les aspects négatifs, Touati ajoute une image de la maladie et des malades « valorisée » par des modèles chrétiens. Sous le titre « la lèpre bienheureuse et salvatrice », il montre que l'Église a expliqué la lèpre comme un symbole du péché et les souffrances des malades comme un « feu réparateur », un signe de rédemption des pécheurs, une épreuve salutaire pour tous par ces exemples. La charité envers ces « témoins » était recommandée et rois et grands s'y soumettaient ostensiblement, tel saint Louis. Certes, le discours religieux et le modèle de sainteté ne sont guère des réponses directes aux questions concrètes que posaient les lépreux à la société, mais celles-ci témoignent de ce que ces réponses ne se ramenaient pas à la seule exclusion. Comme les pauvres et les autres malades, les lépreux sont intégrés à l'effort de charité. Les sources juridiques des XI^e, XII^e et XIII^e siècles évoquent bien les possibilités de séparation mais c'est parce qu'elles précisent ce que devient le conjoint non-malade dans le couple, donc, *a contrario*, ces prescriptions enregistrent le fait que des malades vivaient le plus souvent avec des sains, sans rompre le cadre familial ordinaire. Mais, on le sait, peu à peu les malades deviennent invalides, réclament des soins qui dépassent les possibilités de la plupart des familles.

Les léproseries ont été la réponse à cette demande d'aide particulière et toute la recherche de l'auteur prouve qu'elles s'insèrent très bien dans tout l'effort d'équipement en hôpitaux, hospices, collèges et autres établissements charitables. L'étude de la constitution du réseau des léproseries constitue le gros de l'ouvrage. Méthodique et complète, elle explore tous les pans de cette histoire et dégage quelques grandes conclusions sur lesquelles on insistera.

Le mouvement de construction de ces établissements débute au ^x^e siècle, prend son ampleur au ^{xii}^e siècle, ensuite, il se complète et se stabilise. Il est synchrone, en gros, du mouvement de fond de l'économie et de la société, soit un vigoureux essor qui crée les moyens de réaliser ces objectifs d'assistance. Trois cent quatre-vingt-quinze établissements de taille variable ; de grandes léproseries comme « le Grand-Beaulieu » de Chartres, Saint-Lazare de Paris qui peuvent accueillir respectivement entre quatre-vingts et cinquante malades et entre vingt à quarante valides, mais aussi des maisons où l'on ne dépasse guère la dizaine de places.

Le plus difficile est de suivre l'histoire de ces communautés charitables. Sur deux siècles et demi, seuls quelque quatre-vingt-deux noms et informations sur des malades peuvent fonder une histoire sociale. On constate malgré cette base documentaire restreinte que la maladie atteint toutes les classes de la société ; les lépreux arrivent dans la léproserie quand leur famille ne peut plus ou ne veut plus les soigner. À la différence des hôpitaux (où l'on ne peut normalement séjourner, l'aide y étant limitée à un accueil pour quelques jours), la plupart de ceux qui sont reçus dans les léproseries vont rester dans la maison longtemps, jusqu'au terme de leur vie. L'entrée dans ces établissements est ainsi vue alors comme une forme d'engagement religieux. Ces communautés, sous la dépendance des évêques, régies par des statuts souples, constituent néanmoins une forme de vie religieuse régulière ; en y entrant, le malade quitte la vie profane, le monde du siècle. Difficile alors de peser ce qui relève, dans ces « conversions », du choix volontaire fait par le malade et ce qui lui est imposé avec plus ou moins de rigueur.

Touati étudie ensuite l'organisation de la vie en commun des lépreux et des sains, frères et sœurs qui aident les malades. Les statuts, privilèges et autres sources réglementaires le permettent. L'auteur cherche les traits originaux ; le seul qui se dégage un peu est que ces communautés font appel à des médecins extérieurs. Toutefois, le gros des soins (bonne nourriture et cadre de vie confortable) est donné par le personnel valide de la maison. Autrement dit, les léproseries se distinguent mal d'autres établissements charitables, communautés religieuses régulières qui concrétisent, dans le monde, les devoirs d'assistance que remplit l'Église et qu'elle organise.

Ces responsabilités supposent des bases matérielles que les aumônes, les dons et les legs fondent et entretiennent. Dans la société chrétienne de ces siècles médiévaux, l'échange de biens terrestres contre des biens spirituels dans l'au-delà fonctionne activement. On donne parce que l'Église en fait une obligation, parce que le don efface les péchés et aide les grands et les petits à faire leur salut. À partir de ces patrimoines sagement gérés, les léproseries deviennent des sortes de seigneuries avec des droits, des rentes, des terres, des privilèges. On arrive ainsi à une étude économique-sociale classique, qui ne donne pas au réseau de léproseries de traits vraiment différents d'autres patrimoines religieux. Comme les autres seigneuries, elles connaissent donc d'abord une sorte de prospérité qui se prolonge sur sa lancée au ^{xiii}^e siècle mais qui s'effrite au ^{xiv}^e siècle. Chaque cas (et l'auteur suit l'histoire de la gestion de chaque type de léproserie) montre que la crise de la fin du Moyen Âge est subie plus ou moins durement selon les administrateurs, la taille de l'établissement et les problèmes de la région. Toutefois, au-delà des variations liées à chaque histoire particulière, c'est bien l'essoufflement de la charité, les adaptations difficiles à une situation économique plus rude, qui dominent.

La fin du Moyen Âge voit s'opérer des mutations qui font évoluer les léproseries, la place des lépreux dans la société et le regard que les valides portent sur eux, vers une sorte de dégradation où tout se conjugue pour les rejeter. Les communautés se transforment peu à peu à partir du XIII^e siècle. On constate une sorte d'hypertrophie des activités liturgiques qui entraîne une augmentation du nombre des valides (occupés à des offices et à des prières pour le salut des bienfaiteurs de la maison) aux dépens du nombre de places offertes aux malades. La proportion de malades passe de 40 % de la communauté à 20 % au cours de la période. Au long du XIII^e siècle, on voit changer la manière dont l'Église considère ces établissements. Les prédicateurs expliquent que les lépreux respectent mal la discipline, que la séparation des hommes et des femmes n'est pas appliquée et que certains prieurs sont trop laxistes. Bref, on reproche aux lépreux d'être de mauvais religieux. Touati suit avec minutie ce renversement de priorités qui, au nom de l'idéal monastique, restreint de plus en plus la place accordée aux lépreux dans les léproseries.

À la fin du XIII^e et au début du XIV^e siècle, le regard que porte la société sur les lépreux devient franchement hostile, et les lépreux sont peu à peu rejetés comme symboles du péché. L'auteur saisit ces mutations (des reproches de laisser-aller religieux à la crainte et au rejet) dans le discours normatif des sermons. S'y développe le thème que les lépreux, parce qu'ils sont souvent mariés, parce qu'ils sont indisciplinés, luxurieux, ivrognes, ne doivent plus être acceptés dans les léproseries qu'après sévère examen. On découvre, notamment dans la *summa pastoralis*, l'hostilité croissante envers les lépreux reçus dans les léproseries à travers ce durcissement des obligations religieuses imposées à des malades. Parallèlement, les difficultés financières (baisse des revenus seigneuriaux) poussent à limiter le nombre d'entrées, à le proportionner plus strictement aux ressources en diminution. Discipline renforcée et filtrage aux entrées se conjuguent dans cette évolution défavorable. Cependant, comme ces maisons ont quand même de beaux patrimoines, les évêques, les seigneurs locaux, voire les villes proches cherchent à contrôler ces établissements et à diriger directement leur politique d'accueil.

Les progrès des connaissances médicales, à partir du XIII^e siècle, font prendre conscience du danger de la contagion et surtout après la grande épidémie de peste de 1348, les autorités s'inquiètent de l'application de règles sanitaires dont la mise à l'écart des contagieux fait partie. Mais il s'agit là d'une lente et longue évolution qui ne se résume pas à l'impact de la Grande Peste. La flambée de violences contre les juifs et les lépreux en 1321 montre bien comment on passe de la rumeur à l'accusation. Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, la marginalisation puis le rejet des lépreux s'imposent y compris dans les léproseries. Paradoxe qu'illustre encore ce détail, la cliquette, qui avant servait à attirer l'attention pour demander l'aumône, avertit maintenant du passage du lépreux pour que l'on s'écarte de lui.

Au total, une histoire plutôt complexe qui se déploie sur presque neuf cents pages, s'appuie sur des tableaux, des courbes, des cartes, des photographies de léproseries encore partiellement conservées. Ce compte rendu ne donne pas l'exacte mesure de la richesse de l'enquête, parfois un peu foisonnante, mais peu importe, chaque lecteur n'y prendra que ce qui lui convient. Une suggestion finale, teintée d'un léger regret, peut être faite. Il me semble, en effet, que la réflexion, qui met en lumière la complexité des réponses et des solutions que révèle l'histoire de la lèpre et des léproseries en pleine période d'essor des sociétés occidentales, pouvait insis-

ter davantage sur le même type de complexité (qui devrait faire l'objet d'une autre étude certes mais qu'il convient de souhaiter) cachée sous l'exclusion sociale, à la fin du Moyen Âge, apparente simplification des réponses sociales. Les lépreux ne sont pas les seuls à pâtir des effets des crises qui ébranlent les sociétés de la fin du Moyen Âge. Ils furent rejetés et accusés comme le furent aussi les pauvres (expulsés quand ils étaient étrangers à la ville avant d'être enfermés) eux aussi accusés d'être paresseux, voleurs, débauchés, somme toute, responsables de leur malheur, de ceux de toute la société et donc, plus que les autres hommes, coupables et pour cela punis. La réponse de l'exclusion n'est pas la fin de cette histoire. L'enquête est à poursuivre pour découvrir ce qui est occulté par ces « fausses continuités postulées » dont le cliché sur ces malades et cette maladie donne un bel exemple.

Les Archives de la lèpre apportent au lecteur la possibilité de continuer l'histoire que le précédent livre laisse au milieu du xiv^e siècle. L'ouvrage lui permet aussi de savoir sur quoi s'appuie cette histoire avec ses zones d'ombre car la documentation est inégale. Cependant, le livre peut être lu séparément du premier car une longue première partie reprend l'étude du cadre spatial et de l'histoire des léproseries dans la province ecclésiastique de Sens. Les sources et les ouvrages écrits sur le sujet sont de la sorte mis dans un contexte qui les éclaire et met en valeur ce que toute cette documentation apporte.

Celle-ci se veut la plus exhaustive, étant entendu qu'elle ne l'est jamais totalement tant que tout n'a pas été travaillé et retravaillé (ce qui est le cas des sources médiévales et encore plus de la documentation postérieure), puisque toute source connue mais pas encore entièrement utilisée peut fortuitement apporter des renseignements. Après avoir présenté et caractérisé quatre grands fonds concernant quatre grandes léproseries (Saint-Lazare de Paris, la léproserie du Roule, Chartres : le Grand-Beaulieu et Troyes : la léproserie des Deux-Eaux) pour avoir une idée de ce dont dispose le chercheur, l'ouvrage décrit les sources, classées selon leur lieu de conservation (donc là où elles peuvent être consultées). Certaines sources manuscrites ont été publiées et le livre en dresse le catalogue organisé selon le type de sources, toutes présentations méthodiques familières aux historiens de métier.

La bibliographie parlera davantage au simple lecteur curieux. Après une liste d'instruments de travail (à laquelle le présent livre vient naturellement s'ajouter), les ouvrages et articles sont répartis en trois grandes catégories : lèpre, lépreux et léproseries, puis malades, maladies, médecins et assistance, enfin, sociétés médiévales. Au lecteur de « surfer » à partir de ce guide pour dénicher le thème qui contient les références bibliographiques qui l'intéressent. Touati s'est voulu le plus complet possible dans le cadre local qui est choisi. Cela couvre plus de quatre-vingts pages de références à deux colonnes par page.

Le terme atlas est justifié par un beau travail de synthèse matérialisé par des cartes commentées : cartes des diocèses, cartes des léproseries, cartes plus précises où sont situés les biens fonciers d'un établissement, soit trente-quatre cartes. Tableaux, photographies d'actuels restes de bâtiments, d'anciens plans complètent l'ensemble des images. Atlas répertoire précise le titre interne. En effet, diocèse par diocèse, et à l'intérieur de chaque diocèse, léproserie par léproserie, les trois cent quatre-vingt-quinze léproseries attestées de manière certaine sont l'objet d'une notice où sont regroupées les références bibliographiques qui les concernent. Cela

va d'un mot dans un texte du x^e siècle à une référence dans des archives qui conservent les sources directes, plus, si l'on en a, des sources complémentaires et des études précises qui intéressent l'histoire de l'établissement. De quoi cerner immédiatement la part de nos informations et de nos interrogations sans espoir de réponse complète.

Le livre apparaît ainsi sous plusieurs jours complémentaires. Il peut être vu comme un prolongement méthodologique de la thèse, un volume de « preuves », à la manière des historiens du xviii^e siècle qui ont fondé l'histoire « scientifique », à l'énorme différence près qu'ici l'auteur n'a pas choisi de publier quelques documents particulièrement représentatifs, il donne au lecteur historien la possibilité d'aller lui-même vérifier et de réfléchir à ce qu'apportent toutes ces sources. La clarté de présentation, une typographie aérée aideront aussi bien l'étudiant que le chercheur confirmé.

Mais les lecteurs susceptibles d'être intéressés par l'ouvrage débordent largement ce premier cercle. Les amateurs d'histoire locale y trouveront facilement, grâce à un index des noms des trois cent quatre-vingt-quinze établissements, les bases documentaires qui « parlent » de leur sujet d'étude ; ceux que passionne l'histoire de la médecine, ou qui s'intéressent à l'histoire religieuse, pour ne donner que ces quelques exemples, pourront « naviguer » dans cet atlas sans s'y perdre s'ils veulent aller vite à leur objet de recherche. Ils peuvent aussi s'y promener et ainsi « découvrir » des pistes inattendues ou d'autres objets d'intérêt, occupation plaisante et enrichissante que les chercheurs en bibliothèque connaissent bien mais qui avec les moyens actuels de diffusion est proposée à un large public. Au total, il s'agit d'un bel instrument de travail qui peut être ainsi apprécié au-delà du cercle restreint des professionnels de l'histoire.

Simone Roux

Katia WEIDENFELD, *La Police de la petite voirie à Paris à la fin du Moyen Âge*. Paris, Université Panthéon-Assas (Paris II)/L.G.D.J., E.J.A., 1996. 16 × 24, vii-235 p., bibliogr. (Travaux et recherches Paris II-Panthéon-Assas, série Histoire du droit).

Derrière ce titre qui reprend le vocabulaire d'Ancien Régime, on reconnaît un sujet prosaïque : l'entretien des rues du Paris médiéval. Le terme de police recouvre en fait l'étude des pouvoirs qui s'exercent à Paris et celui de voirie (ici la petite, donc entretien et réparation des voies publiques) revêt trois sens (présents dans l'ouvrage) : les rues elles-mêmes, la police exercée dans ces rues, enfin l'endroit (hors les murs) où les ordures sont déposées. Le mémoire comprend des cartes, des textes publiés en annexe, un petit glossaire, les sources et la bibliographie. Un beau travail, solide et intelligent.

Les recherches de Katia Weidenfeld confirment, mais précisent et enrichissent, ce que les historiens de la capitale médiévale avaient déjà dit. La salubrité des rues,

leur encombrement, leur pavage, leur beauté étaient des questions prises en compte par les autorités, depuis le ^{xiii}^e siècle au moins, auxquelles des réponses, plus ou moins pertinentes, avaient été apportées. Mais l'intérêt de cette recherche tient aussi à la réflexion qui s'appuie sur le corpus de sources réunies pour documenter le sujet. Cette réflexion porte sur les pouvoirs qui s'exercent à Paris, sur les moyens qu'ils peuvent mettre en œuvre pour faire appliquer les règles qu'ils édictent. Se mêlent donc dans l'enquête les aperçus révélant des pans de l'histoire urbaine et les évocations des compétences, plus ou moins clairement et durablement définies, voire des concurrences entre les autorités responsables de la capitale et de sa politique urbaine. Cette double approche, qui allie l'histoire de la ville avec ses problèmes très concrets et l'histoire du droit vue par celle des autorités qui gouvernent la capitale, peut sembler un jeu paradoxal et un peu gratuit. Or elle est indispensable et pour deux séries de raisons, les unes liées aux problèmes des sources, les autres découlant des rapports de pouvoirs dans Paris. En effet, toute enquête sur l'histoire de Paris se heurte à un double obstacle : la masse des sources à consulter et leur insuffisance vu la taille et l'importance de la ville. L'insuffisance découle du fait que le gros des archives municipales parisiennes, pour le Moyen Âge, a disparu en 1871 ; l'historien doit se contenter de copies ou d'épaves d'archives qui se trouvaient ailleurs qu'à l'Hôtel de Ville au moment de son incendie. Outre que ces « restes » constituent un volume non négligeable, il s'agit de trouver en plus, dans d'autres documents, de quoi combler si possible les lacunes énormes des sources municipales. Organiser un ensemble à partir de ces sources variées exige un grand travail qui peut décevoir au terme de l'enquête quand on constate la disparité des documents et les trous restés béants dans les séries. Cela se vérifie avec le beau tableau fourni en annexe (p. 175-214). Il résume toutes les affaires de délinquance concernant la petite voirie et traitées par les justices parisiennes. Sur un bon siècle (1395-1506), 183 cas sont présentés, extraits des registres de justice du Bureau de la Ville, de ceux de la seigneurie de Saint-Éloi, de Saint-Germain-des-Prés et du Temple. Aucune série continue, aucun ensemble directement comparable à un autre, et pas tout à fait deux cents cas, soit une moyenne de deux par an au mieux, ce qui est fort peu pour une ville dont la population a été comprise entre cent mille habitants dans la première moitié du ^{xv}^e siècle au plus grave de la crise urbaine et deux cent mille lorsque la capitale guérie renoue avec la croissance. Mais, en même temps, on tient là 183 « preuves » que la politique urbaine parisienne, en matière d'entretien des rues, ne se bornait pas à des vœux pieux. On a un échantillonnage, né du hasard certes, des types de délits, de sanctions, de contrevenants. De plus, cet ensemble de documents apportera encore, à l'auteur ou à d'autres, toute une moisson d'informations neuves pour l'histoire urbaine parisienne. Mais la diversité des sources qu'il faut réunir ne tient pas seulement aux malheurs de leur conservation. Elle tient aussi à une diversité d'interventions dans un domaine qui ne semble pas, *a priori*, intéresser tant d'autorités.

L'auteur étudie, dans la première partie de son enquête, toutes les autorités intervenant en matière de petite voirie. Les rois tout d'abord, qui par lettres et ordonnances, non seulement rappellent la nécessité, pour le bien commun, la beauté et l'honneur de leur capitale, du bon état des rues de Paris, mais qui ne se privent pas de prendre des mesures particulières et directes pour le pavage d'une chaussée ou le nettoyage d'une place. En général cependant, à Paris, le prévôt du roi siégeant au

Châtelet met en œuvre les ordres du souverain, ce qui est attendu puisque Paris n'a pas de gouvernement municipal autonome. Aussi attendue est l'intervention de la prévôté des marchands, sur la Seine et ses rives aménagées, dans les rues qui forment la croisée de Paris. On voit comment cette compétente particulière peut se heurter à celle, commune, du prévôt de Paris et derrière, à celle du roi. Toutes disent la norme, définissent les sanctions punissant ceux qui ne respectent pas les lois, règlement et ordonnances diverses. Mais cette mise en œuvre concrète suppose des moyens : une police, au sens actuel, pour surveiller et traduire en justice les contrevenants, des moyens en argent pour entretenir les rues notamment le pavement des chaussées que le trafic des bêtes ferrées et des chariots dégrade régulièrement.

Pour ce faire, les commerçants et les voyageurs qui circulent dans les rues acquittent des taxes sur leurs véhicules et leurs bêtes, à l'entrée de la ville. Une partie des amendes payées par les délinquants s'ajoute à ces revenus. En outre, l'autorité royale peut affecter quelques impôts indirects (aides) au financement de travaux de voirie. En sorte que les cours souveraines, à première vue peu concernées par ces questions, ont pu au moins ponctuellement intervenir : le Parlement, qui contrôle le Châtelet, la Chambre des comptes et la Cour du trésor, qui veillent au maintien du domaine royal et de ses revenus. Enfin, il faut tenir compte de l'autorité, subordonnée certes mais jalouse de ses compétences limitées, des seigneurs haut-justiciers et voyers ; à Paris, ce sont les seigneuries des vieux établissements ecclésiastiques à commencer par celle de l'évêque. On résumera la complexité de ce jeu d'autorités en rappelant les problèmes liés à l'office du voyer royal dont on pourrait croire qu'il coordonne et supervise toutes ces questions. Or, l'office a une histoire complexe et le voyer royal, suivant les sources (p. 79) apparaît tantôt comme un concurrent du prévôt de Paris, donc son égal, tantôt comme un subordonné donc un officier secondaire. Mais face aux voyers seigneuriaux, il cherche à étendre ses compétences à leur détriment, et il n'y parvient pas toujours comme en témoignent les archives parisiennes où les seigneurs se font « rendre leur voirie ».

La deuxième partie du livre revient sur cette complexité en s'attachant aux moyens mis en œuvre. Chaque autorité est d'autant mieux reconnue que son intervention est nécessaire. Les rois peuvent dire la norme, leurs officiers, réglementer pour la faire appliquer, les uns et les autres n'ont ni assez d'hommes ni assez de moyens pour se passer du concours d'autres autorités et, par-delà, du concours de tous les habitants. Les Parisiens doivent nettoyer la rue devant leurs portes, ne pas l'encombrer durablement, la faire paver quand la chaussée est dégradée. La Ville ne se charge d'entretenir que les grands axes. Le prélèvement de taxes et leur utilisation pour ces travaux ne s'opère pas aisément et surtout l'affectation prévue n'est pas toujours respectée. Le roi lui-même parfois utilise ces fonds pour des travaux de défense ou de réparation qui semblent plus urgents. En temps ordinaire, la surveillance des rues, le ramassage des ordures et leur transport hors les murs aux voiries, la réfection d'une portion de pavé préalablement inspectée et jugée à refaire par les experts, toutes ces tâches sont confiées à des particuliers qui reçoivent une commission permanente ou temporaire. S'expérimente ainsi la possibilité d'un service collectif et public. Mais l'expérience révèle aussi les obstacles. Au fond, ce qui laisse perdurer une gestion ainsi éclatée et difficile à bien contrôler est l'impossibilité concrète de payer un service permanent et étendu à tout le territoire urbain. Outre son coût, que la « domanialité communautaire » issue de l'expérience quotidienne

ne permet pas encore de faire assumer par la population, l'imposition d'un tel service, qui ne se formule qu'au tout début du xvi^e siècle, doit vaincre les susceptibilités des autorités seigneuriales qui craignent de se faire évincer, et les égoïsmes des puissants qui rechignent à payer le pavé ou les frais d'entretien de la rue devant leur hôtel. Toute la société parisienne médiévale, avec les projets des édiles et des officiers royaux, l'arsenal de règlements, édits et ordonnances, les contradictions dans l'application de la norme, se redécouvre ainsi à la lumière de l'étude de ces humbles questions urbaines.

Simone Roux

Jean-Noël Luc, *L'Invention du jeune enfant au xix^e siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*. Paris, Belin, 1997. 17 × 24, 512 p., ill. (Histoire et société. Temps présents).

Quelle est l'importance des premières années de la vie pour la formation de l'individu ? Aujourd'hui, personne ne doute de la centralité de la « seconde enfance » (2 à 6 ans) pour le développement physiologique et psychologique de l'enfant. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Traditionnellement, la période antérieure à l'âge de raison était regardée comme une période mineure, pendant laquelle le jeune enfant était souvent laissé aux soins des femmes et des domestiques. L'ouvrage de Jean-Noël Luc nous montre comment, pendant le xix^e siècle, la perception de la petite enfance a évolué vers une appréciation de la spécificité de cette période dans le développement de l'individu. Il examine cette « invention » du jeune enfant à travers l'institutionnalisation progressive de la garde éducative : la *salle d'asile*, œuvre caritative du xix^e siècle, se transformait dans les années 1880 en une institution digne de la République, *l'école maternelle*.

Ce beau livre, version abrégée d'une thèse d'État soutenue en 1995, se situe à la croisée de trois histoires distinctes : l'histoire institutionnelle de la première éducation en France, l'histoire sociale de la promotion professionnelle des femmes (à travers l'action sociale et la nouvelle vocation éducative qui se définissait autour de la figure du jeune enfant), et l'histoire sociale des jeunes enfants, et surtout ceux des classes populaires. Ces trois fils sont tissés dans un récit dense et richement détaillé qui s'appuie sur un fonds documentaire extensif, constitué par une combinaison des archives publiques sur l'enseignement primaire, dépouillées au niveau national (les Archives nationales, celles de l'Institut national de la recherche pédagogique, et du Musée social), dans plusieurs départements, et dans les collections privées d'Émilie Mallet, la fondatrice de la salle d'asile en France pendant les années 1820-1830.

La première partie examine la naissance doctrinale de la salle d'asile, ses objectifs d'assistance et d'éducation, et son institutionnalisation sous la tutelle de l'État et des municipalités. Les efforts privés des dames patronnesses se sont associés à ceux des pouvoirs publics, au niveau municipal et national, pour créer la salle d'asile, institution qui n'est jamais sortie de cette ambiguïté, et est donc restée à mi-chemin entre le privé et le public. À côté de cette histoire institutionnelle, Luc trace l'his-

toire intellectuelle des représentations du jeune enfant, depuis la fin du XVIII^e siècle. Et puisque la salle d'asile est conçue comme une œuvre caritative, comme « un foyer supplémentaire des petits enfants pauvres » (p. 382), selon une de ses grandes fondatrices, Marie Pape-Carpantier, cette histoire va de pair avec l'histoire des représentations des classes laborieuses au XIX^e siècle. L'auteur présente donc les diverses conceptions des pédagogues qui perçoivent le bambin à la fois comme « sauvage », « petit animal », « singe génial » (mais aussi idiot-savant), et comme une jeune personne dont les besoins physiques et hygiéniques sont aussi essentiels que ses besoins moraux et intellectuels.

Une deuxième partie traite des représentations du jeune enfant et de sa première éducation domestique dans les classes privilégiées. C'est là où les problèmes fondamentaux de la pédagogie de la seconde enfance sont élaborés dans toute leur ampleur. Comment apprendre des choses aux enfants qui ne sont pas encore arrivés à l'âge de raison ? Quelles sont leurs capacités cognitives, comment saisissent-ils les expériences de la vie quotidienne ? Les pédagogues de la salle d'asile sont de plus en plus convaincus que les enfants possèdent, dans certaines limites, des capacités intellectuelles considérables : la mémoire d'abord, mais aussi la capacité d'apprendre la langue maternelle. Or, l'éducation des enfants par leur mère produit tous ces résultats spontanément. Dans quelle mesure les pédagogues doivent-ils abandonner leurs théories et imiter les mères ? Autrement dit, quelle est l'importance de l'imitation, des relations affectives entre l'enfant et l'adulte, ou de l'autorité dans ce préapprentissage de la vie sociale ?

Or, l'auteur ne laisse pas ces questions dans l'abstrait, mais il les place dans leur contexte institutionnel, les premières salles d'asile. Cette histoire est construite autour de plusieurs thèmes et acteurs : « [...] l'intervention des laïcs chrétiens, qui étaient prêts à donner de l'argent et du temps pour secourir les indigents et reconquérir la société post-révolutionnaire, l'engagement des philanthropes, qui voulaient rénover le système d'assistance et améliorer l'espèce humaine, l'appui de l'État et des communes, qui refusaient d'abandonner une institution d'éducation à l'initiative privée, l'esprit de charité et la stratégie scolaire des congrégations, la reconnaissance par certains adultes de la spécificité de la "seconde enfance", l'ambition de quelques femmes de la bourgeoisie et de l'aristocratie de jouer un rôle dans la cité, le désir de certains industriels de recruter plus facilement une main-d'œuvre féminine et la volonté de plusieurs notables d'entreprendre très tôt le dressage des classes laborieuses » (p. 417).

Au centre de ce réseau dense, on trouve un petit groupe de dames patronnesses, animé par l'infatigable Émilie Mallet, qui voyait dans la seconde enfance un « terrain privilégié pour ériger la compétence maternelle en magistrature autonome » (p. 182). Inspirée par sa visite aux écoles enfantines à Londres en 1825, M^{me} Mallet ne cessa d'agir pour l'introduction d'une telle école en France, en commençant par l'ouverture d'une petite salle d'asile dans la rue du Bac, en 1826, la première en France.

Ici, l'auteur raconte avec une intelligence sensible cette histoire « féministe » qui n'en est pas une, en refusant toute formulation stéréotypée des dames d'œuvres comme « banales bienfaitrices » ou simples « complices de pouvoir, par souci d'ordre [et] par crainte de perdre leurs privilèges » (Évelyne Lejeune-Resnick, *Femmes et associations, 1830-1880, vraies démocrates ou dames patronnesses ?*,

Paris, Publisud, 1991, p. 199). Ainsi, Luc observe que l'image de ces dames est « faussée par celles de la révolutionnaire et de la femme émancipée. Émilie Mallet et ses semblables ne vont pas aussi loin, bien sûr, dans leurs revendications féminines qu'une Flora Tristan ou une Marie d'Agoult. Mais elles ouvrent malgré tout une brèche dans le confinement des femmes dans le domaine privé » (p. 182).

Dans une troisième partie, l'auteur présente les usages de la première éducation publique en étudiant les méthodes de la salle d'asile dans le contexte plus large de la diffusion de la préscolarisation officielle. On trouve là une analyse des programmes officiels d'instruction de la salle d'asile au milieu du XIX^e siècle, qui révèlent une forte ambition : donner aux jeunes enfants du peuple une instruction préscolaire qui constitue, en effet, un apprentissage à l'école primaire. Ainsi, les jours sont divisés en plusieurs périodes courtes, de quinze à vingt minutes, où les enfants reçoivent (en principe) une initiation à la lecture, à l'écriture, à la géographie, à l'histoire (qui est, souvent l'histoire sainte dans des salles dirigées par les religieuses) et aux premiers éléments de l'arithmétique. On peut imaginer l'institutrice, seule au centre d'une salle pleine d'enfants turbulents, munie d'un claquoir, qui signale les transitions entre les leçons, les prières et les périodes de mouvement (gymnastique, ou jeux libres dans le préau), les enfants rangés autour d'elle sur des gradins, leurs tablettes ou ardoises posées sur les genoux. Dans certaines salles, les institutrices organisaient un système de « moniteurs » choisis parmi les enfants plus âgés (6 à 7 ans). Munis de leurs propres claquoirs, ces jeunes assistants prenaient en charge une partie de la classe pendant que l'institutrice donnait des leçons à l'autre partie. On n'est donc pas étonné de découvrir que l'influence de la salle d'asile sur les taux d'alphabétisation demeure incertaine.

Cette troisième partie nous donne aussi quelques visions fugitives des usagers, mères de familles laborieuses, rurales et urbaines, poussées par les structures du travail local à mettre leurs enfants chez des gardiennes, à l'école ou à l'asile, surtout pendant les périodes de forte occupation. En examinant la rencontre entre l'institution et ses usagers, l'auteur montre à nouveau sa prédilection pour la petite échelle, et pour des conclusions nuancées. Cette position, déjà visible dans sa présentation de l'histoire quasi féministe des dames patronnesses, ressort également dans sa critique des « généralisations hâtives des auteurs (comme Jacques Donzelot) qui confondent les projets — présentés dans des sources imprimées, d'accès facile — et leur mise en œuvre, et qui oublient, en plus, les capacités de résistance des publics visés » (p. 418). Ainsi, l'auteur juge le modèle foucauldien d'une discipline de l'âme au travers d'une discipline du corps comme un modèle « à la fois exact et incomplet, car le projet pédagogique de l'asile est plus diversifié que ne le laissent supposer les évocations rituelles de sa vocation maternelle ou de sa vocation disciplinaire » (p. 224). *L'Invention du jeune enfant* tient compte des possibilités, et des limites, de l'enquête historique. Il en résulte un récit à la fois détaillé, vivant, et modeste.

La dernière partie analyse la professionnalisation de la garde éducative à travers des portraits de maîtresses et d'inspectrices générales d'école. Là, Luc entrelace ces portraits avec une analyse fine des débats pédagogiques sur le rôle du jeu dans une première éducation active des sens par des exercices et par des manipulations d'objets. Ces débats se sont centrés sur la méthode Fröbel des six « dons » de l'enfance, c'est-à-dire des formes élémentaires (par exemple, la boule, symbole de l'unité, et le cube, symbole de l'unité dans la diversité), tirés d'une boîte comme par

surprise. Selon Friedrich Fröbel, les manipulations répétées des six « dons » conduisent l'enfant à percevoir concrètement les lois du monde physique et moral. Or, le rôle privilégié du jeu fit recevoir froidement les techniques Fröbel en France, où la plupart des pédagogues, qu'ils soient catholiques, protestants ou laïcs, se trouvent d'accord avec la pédagogue protestante M^{me} de Champlouis, qui déclare en 1880 que « rien n'est plus dangereux que de prétendre enseigner en jouant. [Il vaut mieux que vous] apprenez [à l'enfant] qu'il faut, à l'occasion, plier ses caprices à la règle, se soumettre, obéir... Vos leçons piqueront sa curiosité, l'amuseront... mais que le plaisir ne soit pas proposé comme but : encore un coup, il doit apprendre à faire son devoir pour faire son devoir, celui qui l'attend, à l'âge d'homme, ne sera pas un jeu » (citée p. 379).

Ainsi, les pédagogues de la salle d'asile se méfiaient trop de l'enfant pour prendre son activité spontanée comme un moyen de développement et d'accès à la connaissance. Ses fondateurs ont donc rejeté l'idée rousseauiste du jeu éducatif (fondée, bien sûr, sur le postulat d'une nature enfantine autonome et positive), jeu qui donne à l'enfant un matériau à son besoin « inné » d'activité, et qui apparaît comme un moyen de développer la richesse intérieure de l'enfant et d'éveiller ses sens, son intelligence, son instinct créateur. Ce rejet quasi unanime de la pédagogie du jeu dans la France des années 1870 et 1880 assurait que l'école maternelle serait fondée sur le modèle « propédeutique » d'une première initiation aux disciplines de l'école primaire, et non sur le modèle allemand du *Kindergarten*. Ainsi, même si certains pédagogues (Ferdinand Buisson, Pauline Kergomard) étaient séduits par une pédagogie qui donne place à l'action créatrice de l'enfant, ces responsables positivistes de l'école républicaine étaient rebutés par le mysticisme du système Fröbel, qui voulait initier les enfants aux lois divines de l'univers à travers des manipulations répétées de balles et de cubes. Mais le modèle « propédeutique » de l'école maternelle fut un peu adouci par la conception plus souple d'une première éducation qui favorise d'abord le développement physique de l'enfant, et qui reconnaît la valeur formatrice du jeu, qui est « le travail de l'enfant, son métier, sa vie » (Kergomard, 1886, citée p. 392). L'ouvrage de Luc s'achève ainsi sur l'explication des origines d'une spécificité française : à la différence du *Kindergarten*, où les stratégies pédagogiques sont fondées sur une séparation qualitative entre le jeune enfant et ses aînés, l'école maternelle s'établissait en continuité avec l'école primaire, une petite école où le jeu trouve sa propre place à côté des disciplines scolaires, et non pas au centre d'une pédagogie figée sur la différence absolue de la jeune enfance.

Laura Lee DOWNS

Christian HENRIOT, *Belles de Shanghai. Prostitution et sexualité en Chine aux XIX^e et XX^e siècles*. Paris, CNRS Éditions, 1997. 16 × 24, 502 p., bibliogr., index, cartes et ill.

Voilà un bon et beau livre. Austère aussi, d'une rigueur tout académique, car il provient d'une « grande » thèse de taille respectable soutenue en 1992 dont il modi-

fie le plan et divers passages, tout en préservant l'essentiel. Par contre, la thèse allait jusqu'en 1958, alors que le livre s'arrête en 1949, à la victoire des communistes. La raison en est sans doute que la réapparition massive de la prostitution à Shanghai, dans le cadre de la réforme économique, est un phénomène d'une telle ampleur qu'il faut désormais consacrer un livre entier au « commerce du sexe » (les prostituées sont appelées dans la presse communiste chinoise *maiyin funü*, « les femmes qui vendent leur sexe »), dans cette ville après 1949, et que l'on ne peut plus se contenter de décrire comment le vice y avait été victorieusement combattu durant les premières années du régime. Ce livre supposerait que l'on dispose de documents, d'archives, de statistiques. Il n'en est rien. Or Henriot se comporte en historien. Là où il n'a pas de document, il se tait, comme il le fait pour les pratiques sexuelles déviantes (p. 159). La féministe américaine Gail Hershtatter, avec laquelle il a souvent polémique, n'a pas ses scrupules : elle fait flèche de tout bois pour écrire à Berkeley en 1996 son *Dangerous pleasures. Prostitution and modernity in xxth century Shanghai* (Berkeley, University of California Press). Elle inclut, elle, la situation actuelle dans son analyse essentiellement anthropologique.

Le livre de Henriot est donc d'abord un livre d'histoire. À ce titre, les sources sont soigneusement pesées : des archives des polices chinoise et française, des rapports officiels, d'innombrables articles de journaux, notamment en langue chinoise, et des mémoires et récits de lettrés usagers à la fin du siècle dernier des établissements de prostitution les plus huppés. À l'instar du célèbre Wang Dao (*alias* Yu Baosheng), ces membres de l'élite chinoise ont édité des « boussoles du monde des Fleurs » et des « récits de libertinage au bord de la mer ». La curiosité de Henriot est vive et rien n'échappe à son inventaire, des gravures du supplément illustré du *Shenbao* aux présentations d'« erotica », comme ceux décrits par John Byron dans *Portrait of a Chinese paradise. Erotica and sexual customs of the late Qing period* (Londres, Quartet Books, 1987).

L'ouvrage s'articule en quatre grands ensembles équilibrés, formés, chacun, de quatre chapitres :

I. « Les courtisanes. Prostituées des élites et élite des prostituées ». On y décrit le monde des « salons de lectures » (*Shuyu*) du siècle précédent, peuplés de filles (les « fleurs ») supposées instruites et cultivées, dignes compagnes des lettrés qui devaient lentement et coûteusement faire leur conquête, en suivant un rituel complexe, minutieusement exposé. Elles rivalisent entre elles lors de concours de beauté (les « concours de fleurs ») qui transposent et parodient les concours mandarins et survivent quelque temps à leur disparition. Henriot en profite pour faire d'excellents et vivants portraits de ces Miss Fleurs qui faisaient leur publicité comme des stars. On pense aux geishas japonaises. Quelques faits divers et quelques gravures (qu'il eût fallu commenter) restituent ce monde disparu dans les années de l'après-guerre.

II. « Marché de la prostitution et sexualité de masse ». Ce deuxième ensemble est beaucoup plus dur. La prostitution de bas étage existait, sous le nom de « trafic de viande salée », bien sûr, avant l'arrivée des étrangers. Mais le développement de Shanghai au début du siècle et la présence d'une forte communauté d'étrangers, souvent sans leur famille, entraînent le développement d'une sexualité de masse, dont les « poules sauvages » s'emparent de bien des rues. Henriot décrit cet univers multiforme et esquisse une anthropologie sociale de la prostitution. Il y a, selon

les décomptes, entre 30 000 et 50 000 prostituées répertoriées à Shanghai vers 1930, voire peut-être 100 000, si on ajoute les occasionnelles aux régulières. Le chapitre vi (« Sexe, souffrance et violence ») ne masque rien de la dureté du sort de ces filles, dont le tiers a été enlevé par des gangsters (tabl. 26, p. 208). Elles sont souvent battues et maltraitées par les mères maquereilles (*baomu*, « mère-oie ») et par les tenanciers de maison (*guinu*, « esclaves-tortues »). Contrairement à ce qui a été parfois écrit, si la société chinoise traditionnelle est beaucoup plus permissive dans le domaine sexuel que le monde chrétien obsédé par le péché de chair — ce qui favorise la réinsertion sociale de la prostituée qui, souvent, se retire à la campagne et s'y marie —, la prostitution était tenue comme un déshonneur pour une famille et la prostituée était méprisée.

III. « Espace et économie de la prostitution » est un ensemble plus technique : on y parle économie, marché des femmes et organisation des maisons de prostitution, qui se regroupent bientôt dans les îlots d'habitation traditionnels refermés sur eux-mêmes (les « *lilong* »), entre la Concession française et la partie sud-est de la Concession internationale.

IV. Cette dernière partie du livre énumère les tentatives avortées du réglemmentarisme à Shanghai. On y remarque la quasi-indifférence de la population chinoise et le rôle déterminant des ligues de vertu anglo-saxonnes, ainsi que la préoccupation sanitaire de plus en plus évidente.

Un certain nombre de questions surgissent au fil de ces pages, qui débordent d'informations. Henriot les a abordées dans une introduction où il a défini son propos par rapport à d'autres auteurs et y revient dans sa conclusion :

1° Peut-on parler d'une « sexualisation et d'une commercialisation de la prostitution », entre le XIX^e et le XX^e siècle (p. 388) ? Henriot emploie cette expression, assez paradoxale en ce qui concerne « le plus vieux métier du monde », pour insister sur la destruction du discours des lettrés sur la prostitution, largement fictif, qui avait longtemps prévalu, avec son exaltation de la courtisane. Il n'en reste plus de trace dans le Shanghai des années trente, où la prostitution emploie presque autant de femmes que l'industrie cotonnière.

2° Faut-il envisager l'extension évidente de la prostitution dans le Shanghai de l'époque républicaine comme une conséquence du développement de l'impérialisme et de l'« exploitation économique » de la Chine par les étrangers (p. 392) ? Je suis d'accord avec l'auteur quand il trouve cette présentation du problème pratiquée par les historiens de Chine populaire peu convaincante : l'exploitation d'une ouvrière de la soie vaut bien celle d'une prostituée. Mais ce serait oublier l'aspect servitude, le quasi-esclavage de la prostituée, qui renvoie plutôt à la situation dégradée de la femme dans la société chinoise.

3° Il y aurait une recherche à faire sur ce point, avec le maintien, malgré la loi, d'un esclavage domestique féminin (les *beinü*), d'un esclavage pour dette, de la vente des femmes et des filles par les maris et les pères lors des catastrophes, comme les famines. Il y a la question des concubines. Il y a celle des « ouvrières de louage », fillettes achetées à leur famille et travaillant sans recevoir de salaire pendant trois ou quatre ans. On en trouve 50 à 60 000 dans les cotonnières de Shanghai. On ne peut donc que souscrire à l'affirmation de Henriot (p. 394) : « L'état de la prostitution à Shanghai [...] ne fait que retraduire la marque d'une culture qui dénie à la femme la reconnaissance de ses droits, de son intégrité et de sa dignité. Objet de

transaction, aucune institution [...] ne la protège vraiment du risque de descente dans "le monde des fleurs". »

4° Peut-on le suivre aussi quand il observe (p. 392) une « régression » de la servitude des prostituées, « au profit d'une plus grande autonomie individuelle » ? N'y a-t-il pas sous-estimation de sa part du rôle décisif des gangs (notamment de la Bande verte de Du Yuesheng) dans la gestion de la prostitution, qui n'est qu'une facette d'un racket généralisé sur toutes les sources d'argent à Shanghai ? La carte des enlèvements des femmes pour pourvoir les réseaux de prostitution (carte 2, p. 203) recoupe presque exactement celle de la zone d'influence de la Bande verte (que l'on trouve dans le livre d'Emily Honig, *Sisters and strangers. Women in the Shanghai cotton mills, 1919-1949* (Stanford, Stanford University Press, 1986, p. 58 et commentaire p. 121-124).

Par contre, de nos jours, à Shanghai, il semble bien qu'une partie de la prostitution soit volontaire, de la part de jeunes femmes attirées par les gains rapides dans une société où l'argent est devenu l'étalon de la réussite sociale, ce qui conduit certains auteurs anglo-saxons à parler, à leur sujet, de *sex-workers*, adonnées à ce qui deviendrait une sorte de profession libérale. On peut douter de l'indépendance de ces « productrices de plaisirs », quand on assiste à la réapparition parallèle des gangs et des rackets mafieux, souvent intégrés dans l'appareil policier, bureaucratique ou militaire.

Alain Roux

Catherine J. KUDLICK, *Cholera in post-revolutionary Paris. A cultural history*. Berkeley, CA, University of California Press, 1996. 16 x 23, 5, 293 p.

Catherine Kudlick consacre son ouvrage à une épidémie de choléra assez méconnue, celle de 1849. Elle plaide pour une nouvelle histoire culturelle qui, inspirée par Michel Foucault et Lynn Hunt, ferait connaître comment l'expérience de l'épidémie aurait contribué à la formation de l'identité de la bourgeoisie parisienne.

Les épidémies de choléra ont été longuement étudiées. Ainsi, Louis Chevalier a traité le fait démographique que constitue l'épidémie de 1832 et son importance historique (*Le Choléra. La première épidémie du XIX^e siècle*, 1958). Il y a déployé sa problématique de l'inadaptation grandissante de la population à son milieu. L'enquête sur le choléra mettait à l'épreuve son hypothèse sur les fondements biologiques de ce phénomène. Le livre avait été envisagé après *Classes laborieuses et classes dangereuses*, paru la même année. Chevalier s'est appuyé sur l'exploitation de statistiques sur les décès causés par le choléra pour rendre plus visible encore le caractère pathologique de l'existence collective à Paris. L'étude montre les formes prises par l'inégalité sociale devant la mortalité cholérique.

Plus récemment, ce fléau a fait l'objet d'une étude d'épidémiologie historique. Patrice Bourdelais et Jean-Yves Raulot ont suivi la propagation du choléra en France tout au long du siècle, et plus particulièrement en 1832 et en 1854 (voir *Annales. ESC*, 33^e année, 1, 1978, p. 125-142 et *Une peur bleue. Histoire du cho-*

léra en France, 1832-1854, Paris, Payot, 1987). Partant de l'exploitation informatique des chiffres de la Statistique générale de la France sur le mouvement des décès par département, les auteurs ont mis en évidence que le déplacement du choléra accompagnait les migrations des populations : on ne peut cerner la forme de la propagation du choléra sans prendre en considération la structure des flux de population, ses modifications tout au long du siècle, et leurs effets économiques.

François Delaporte, enfin, élève de Georges Canguilhem et de Michel Foucault, a analysé les conditions de possibilité du savoir médical au moment de la première épidémie en 1832 au moyen des sources imprimées à l'époque : presse, rapports officiels, œuvres littéraires, revues, etc. (*Disease and civilization. The cholera in Paris, 1832*, 1986, trad. *Le Savoir de la maladie. Essai sur le choléra de 1832 à Paris*, Paris, Presses universitaires de France, 1990). Il a ainsi montré que le conflit de doctrine entre contagionnisme et infectionnisme, exacerbé lors de l'épidémie, relevait d'enjeux scientifiques propres et non pas seulement de prises de positions politiques. Le même choléra, au début de l'épidémie, n'était toutefois pas uniquement un objet de polémiques scientifiques : il était perçu, parfois par les mêmes auteurs, comme une maladie de pays barbares. Lorsque la France, conçue comme le pays de la Civilisation, fut touchée, ce système de représentations s'est déplacé, les pauvres tenant lieu de barbares, les riches de civilisés. Dans ces conditions, Delaporte voit dans le choléra de 1832 l'occasion « de la nécessaire importation dans la classe exploitée d'un dispositif de santé forgé par et pour la bourgeoisie » (*ibid.*, p. 179).

À la manière de ces auteurs, Kudlick va prendre comme point de référence l'épidémie de 1832 à laquelle elle va comparer celle de 1849, parent pauvre de l'historiographie. Pour ce faire, elle s'appuie sur ses prédécesseurs et sur les documents d'époque, principalement les imprimés (presse, rapports officiels, œuvres littéraires, etc.). L'ouvrage apporte de nouvelles précisions, par exemple sur l'activité des médecins hygiénistes. La question importante des formes prises par les actions de charité fait l'objet d'un chapitre particulier centré sur l'Église catholique. Finalement, l'étude fait encore voir, au-delà des conclusions de Chevalier et Delaporte, un système de représentations de cette maladie : le choléra n'est plus seulement, en 1849, le stigmate social des classes inférieures, mais quelques mois après la Révolution de 1848, l'un des deux fléaux perçu comme une menace pour la France, le second n'étant rien moins que le socialisme.

Mais l'ambition du livre est plus grande. Il s'agit d'une tentative d'histoire culturelle de la formation de la bourgeoisie parisienne. À ce point, l'essai ne convainc pas. Évoquer une conversation avec Foucault (p. 223, n. 24) ne peut dédouaner l'auteur d'un véritable travail de construction d'objet. Le dispositif d'enquête est de ce fait très affaibli. Ainsi, lorsque l'auteur veut conclure sur les rapports entre Révolution et épidémie, la singularité du cas parisien devrait appeler une réflexion menée par comparaison alors même que plusieurs pays européens sont touchés par ces deux phénomènes. De même, corrélérer la formation de la conscience bourgeoise à Paris au milieu du XIX^e siècle et la perception de l'épidémie de 1849, dans le contexte de l'après 1848, ne peut se limiter à la confrontation de la documentation concernant 1832 et 1849. L'épidémie de 1854, en effet, si l'on suit Bourdelais et Raulot, suscita l'expression de représentations du monde social très semblables à celles de 1832. Enfin, la conscience sociale de la bourgeoisie parisienne à cette époque s'est exprimée sur bien d'autres terrains...

Un procédé récurrent du livre consiste, *to make a long story short*, à indiquer la complexité d'une étude antérieure, ou bien celle de phénomènes historiques, pour finalement réserver au lecteur une interpolation qui escamote une discussion critique ou une construction raisonnée. De là, le recours constant de l'auteur à des notions insuffisamment discutées, telles « classe » ou « bourgeoisie », qui ont la propriété ambiguë d'être communes aux vocabulaires de l'époque étudiée, et à celui du sens commun contemporain.

L'histoire culturelle que revendique Kudlick pointe des objets et des questionnaires importants. Mais le livre, quoique documenté, fait long feu, faute de fournir une réflexion et une qualification explicites de cet objet culturel et de son exploration empirique.

Marie JAISON

Giordana CHARUTY, *Folie, mariage et mort. Pratiques chrétiennes de la folie en Europe occidentale*. Paris, Seuil, 1997. 14 × 20,5, 410 p., bibliogr., ill. (La Couleur des idées).

Les travaux ethnologiques sur les sociétés occidentales ont connu un essor à partir des années 1980. Ce retournement du regard anthropologique est en bonne part lié au processus d'autonomisation politique, social et culturel des sociétés de prédilection des premiers ethnographes, le plus souvent les colonies. Dans le cas français et pendant ces mêmes années 1980, la mise en place de nouvelles politiques régionales a encouragé cette tendance. La recherche de Giordana Charuty s'inscrit dans ce mouvement d'investissement, par les chercheurs, de terrains de proximité culturelle et sociale. L'enquête initiale a été menée dans les localités du Languedoc entre 1973 et 1985. Elle a été suivie par deux autres : l'une menée entre 1986 et 1990 dans le sud de l'Italie ; l'autre, entre 1990 et 1993, dans le nord du Portugal. Ces déplacements géographiques ont été accompagnés d'une reformulation du cadre d'analyse. La question initiale portait sur l'identification d'usages observables (l'auteur dit « vivants ») de manifestations indigènes de la folie. La problématique finale, plus ambitieuse, consiste à analyser les systèmes symboliques des rituels mis en œuvre dans les cas de folie et plus largement des dérèglements psychiques, physiques, sociaux (on veut bien suivre ici l'auteur) et métaphysiques (on est cette fois sceptique sur l'emploi de ce terme) en Europe occidentale chrétienne du Moyen Âge à nos jours. Cette démarche en deux temps se traduit directement dans la construction de l'ouvrage : les chapitres II et III, qui reprennent en les augmentant deux articles publiés il y a une dizaine d'années (voir *L'Homme*, vol. XXVII, 3, 1987 et *Ethnologie française*, vol. XXV, 2, 1985), se rattachent à la première époque du travail en Languedoc, les chapitres IV, V et VI correspondent aux deux terrains explorés ultérieurement ; le premier chapitre, le plus court constitue un essai synthétique.

Dans un premier temps, l'auteur s'intéresse aux représentations et usages médicaux, religieux et mythologiques auxquels est rattachée l'hystérie. Ainsi, la qualifi-

cation d'hystérique apparaît comme caractérisant un dérèglement psychique, physique et social de l'identité sexuelle affectant les femmes frappées de virilité dont il s'agit de restaurer la féminité. L'auteur décrit un mal homologue, identifié comme un mal de l'estomac, pouvant atteindre, mais dans une proportion plus rare que l'hystérie, les hommes dont il s'agit alors de restaurer une virilité défaillante. L'étude suivante s'intéresse à un autre « désordre » (catégorie qui n'est pas discutée de manière critique), celui du langage associé, notamment dans le système de représentations catholique et médicale anciennes, aux troubles de l'esprit. Le chapitre IV, avec la question de l'épilepsie, marque un tournant dans la démarche de l'auteur. Ce mal au caractère dramatique, qui s'inscrit, tout au moins dans une vision religieuse, sur le plan d'un désordre de la virilité, est l'objet de pratiques et de représentations très diverses. Ainsi Charuty observe que, contrairement à d'autres régions d'Europe, l'épilepsie en Languedoc n'est pas traitée comme un mal associé à un saint mais comme un « mal de terre ». C'est à partir de ce constat qu'elle portera son regard sur des lieux où les pratiques catholiques sont encore aujourd'hui très prégnantes. Les trois derniers chapitres de l'ouvrage vont se focaliser désormais sur les systèmes de représentations en jeu dans des rites curatifs religieux, qualifiés de chrétiens. On peut s'étonner du recours à un terme si général dans la mesure où les pratiques religieuses décrites ici relèvent plus précisément du catholicisme. C'est le cas, par exemple, des pèlerinages traités longuement dans les deux derniers chapitres. Cette tendance à la généralisation incontrôlée, qui marque l'ensemble de l'ouvrage, se traduit par la construction de système de représentations où les luttes et les enjeux entre les différents mouvements religieux chrétiens se trouvent finalement gommés. L'épilepsie, dans un tel système, est décrite comme s'apparentant à une mort individuelle et provisoire. La fonction symbolique et matérielle des pèlerinages, du Moyen Âge à nos jours, consisterait alors à fonder une expérience collective et maîtrisée de la mort à travers des traitements rituels visant à agir au-delà de celle-ci. Les pèlerinages, vécus comme une forme de voyage dans l'au-delà, mettraient en jeu les principes organisateurs d'une pensée chrétienne de la mort. Une conclusion, si générale, aurait dû conduire vers une étude différentielle systématique, dans la sphère géographique et culturelle étudiée par l'auteur, des prescriptions religieuses pour la cure des corps et le salut des âmes. Le primat accordé à l'observation du terrain, voire à la consultation d'observations anciennes a escamoté cette donnée : aujourd'hui comme hier, il y a pléthore de spécialistes en compétition pour la construction symbolique des rapports de l'âme au corps. L'ouvrage, alimenté par des enquêtes éclairantes guidées par des questions pertinentes, s'appuie principalement sur des observations contemporaines, ou sur des textes descriptifs des folkloristes qui se rapportent essentiellement au XIX^e siècle et au début du XX^e, ou encore sur une littérature historique secondaire. Toutes ces sources font l'objet d'un traitement commun pour lequel leurs conditions de production ne sont pas interrogées, notamment en ce qui concerne les récits de folklore. Cette approche uniformisante induit une généralisation de l'espace et du temps, un lissage des conclusions. Cette absence d'interrogation sur l'inscription historique et spatiale des phénomènes étudiés paraît procéder de la construction même de l'objet anthropologique. Cela conduit Charuty à ignorer la présence d'autres puissances symboliques que celle de l'Église, en l'occurrence catholique, qui se trouve en tension avec elles sur les questions de qualifications des folies, des morts et des mariages. La première

d'entre elles, au XIX^e et au XX^e siècle, qui procède de l'État, est le corps médical. Faut-il craindre que, à l'instar de l'ethnologie à distance aveugle aux conditions coloniales, l'ethnologie de proximité ignore la présence de l'État ici-même ?

Marie JAISSON

Véronique MOULINIÉ, *La Chirurgie des âges. Corps, sexualité et représentations du sang*. Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1998. 15 × 23, IX-342 p., ill., tabl., bibliogr. (Ethnologie de la France).

Si les années 1980 ont vu se développer les enquêtes ethnologiques de proximité, elles ont également été marquées par l'émergence de travaux sur les représentations du corps et de la différenciation des sexes. L'ouvrage de Véronique Moulinié s'inscrit dans cette double perspective. Les observations ethnographiques sur lesquelles repose cette étude ont été menées il y a une dizaine d'années auprès de paysans et d'ouvriers aquitains (l'auteur toutefois n'indique qu'assez vaguement où se situe son terrain). Le livre s'ouvre sur la question du statut anthropologique de l'acte chirurgical dans le cas d'ablation des amygdales, de l'appendice, de l'utérus ou de la prostate. L'anthropologue avance deux arguments pour expliquer ce choix. En premier lieu, ces ablations seraient pratiquées, à un moment ou à un autre, intensivement et sans être toujours justifiées sur un plan pathologique, en second, elles interviendraient selon une chronologie régulière : au cours de l'enfance pour les amygdales, à l'adolescence pour l'appendice, au seuil de la vieillesse pour l'utérus et la prostate. L'auteur, pour étayer ses deux hypothèses, s'en remet à l'intuition du lecteur. En effet, si les chiffres présentés laissent apparaître que les interventions touchant l'appendice, les amygdales et la prostate en 1980 figurent parmi les actes chirurgicaux les plus fréquents (c'est moins net pour l'utérus), il aurait fallu approfondir cette tentative d'objectivation en établissant une comparaison systématique par âge et selon une périodisation qui aurait pu correspondre aux transformations des spécialités médicales depuis l'après-guerre. Y aurait-il, se demande l'auteur, une logique autre que médicale en jeu dans ce recours au geste chirurgical ? On est ici prêt à l'envisager.

L'objet de l'ouvrage est de mettre en évidence les systèmes de représentations du corps, analysés à partir des discours tenus sur les ablations de ces organes subies par les personnes interrogées ou leur entourage, au moyen de textes du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle, et de documents de vulgarisation contemporains. Moulinié dégage ainsi un modèle du corps construit à partir d'une représentation de la trajectoire du sang et de ses variations au fil du développement sexuel. Ce modèle, dont on peut déceler les traces dans les écrits médicaux antiques, s'avérerait toujours présent dans les écrits médicaux du siècle dernier. Dans un tel schéma, le sang, dans les premières années de la vie, afflue vers le haut du corps afin d'irriguer le cerveau de l'enfant en passant par la gorge. Au début de l'activité sexuelle, le trajet sanguin s'inverse pour se diriger vers le bas, vers les organes génitaux. Les amygdales auraient alors la propriété d'aider l'afflux du sang vers le haut en agissant comme

une pompe. Au moment de la puberté, ces organes doivent devenir secondaires car ils pourraient constituer un obstacle à la réorientation nécessaire du sang. L'appendice, d'une manière homologue aux amygdales, va agir comme une pompe au moment de l'adolescence, nécessaire mais dangereuse car, trop actif, il détournerait le trajet sanguin de son but qui est d'irriguer les parties génitales reproductrices. De même la fin de la période d'activité sexuelle se caractérise par une modification du circuit sanguin qui va se détourner des organes génitaux. Cette nouvelle transformation entraînerait des perturbations corporelles plus ou moins longues. À son issue, la différenciation sexuelle se trouve désormais très atténuée. Ainsi l'étude réussit-elle à mettre en évidence un système de représentation profane qui peut rendre compte de l'écart entre la nécessité thérapeutique et l'usage chirurgical. Un tel système de représentation du corps relève toutefois d'un schème de pensée commun à de nombreuses cultures construit sur une symbolique des fluides et sur l'opposition masculin/féminin, opposition élémentaire de portée bien plus générale. Pour ne prendre qu'un exemple évoqué par l'auteur, et bien connu des sociologues et des anthropologues s'intéressant à ces questions, dans un tel modèle le sexe féminin est associé au froid, le sexe masculin au chaud. La ménopause est alors interprétée en terme de réchauffement corporel, ce qui entraîne un très net affaiblissement de la différence sexuelle, et parfois même l'annule (voir notamment Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, ouvrage avec lequel l'auteur aurait pu entretenir un dialogue). *La Chirurgie des âges* apparaît donc comme une contribution à une enquête plus générale qui aurait pu être plus systématiquement discutée. En complément, la dernière partie du livre explore, mais peut-être trop rapidement, un autre cadre interprétatif, celui de l'homologie des rythmes corporels et des rythmes saisonniers.

Une des questions soulevées tout au long de l'ouvrage porte sur la relation entre le savoir savant, médical en l'occurrence, et le savoir profane. On peut alors regretter l'absence d'une enquête auprès des médecins, ou bien sur les enseignements actuellement en vigueur, d'autant plus que les raisons avancées pour la justifier sont difficilement recevables sur le plan de la démarche. Certes, l'univers médical est d'un accès malaisé pour un chercheur en sciences sociales, mais savoir contourner ces difficultés relève de son savoir-faire. Ces questions ont fait l'objet d'analyses classiques, notamment par des sociologues de la médecine que l'anthropologue ici semble ignorer (voir, par exemple, Luc Boltanski, *La Découverte de la maladie*, Paris, CSE/EPHE, 1968, ou encore Eliot Freidson, *Professional dominance*, Hawthorne, NY, Atherton Press, 1970). Le recours à de tels travaux aurait permis également à Véronique Moulinié d'approfondir la question de la différence du rapport au corps selon les sexes et le statut social des personnes, ainsi que celle du processus historique de la médicalisation du corps.

Marie JAISON